

REGARDS

MÉDIAS

# Faits alternatifs

Luc Caregari

**Ce mardi a eu lieu le débat de consultation sur la « qualité des médias » à la Chambre des députés. L'occasion de voir surtout comment certains parlementaires voient la presse - et ce qu'ils ignorent.**

Par deux fois dans son discours inaugural, le premier ministre et ministre des Médias Xavier Bettel a souligné que ce débat ne serait « pas que du blabla ». Avait-il peur que cette consultation annoncée de longue date se perde en conjectures ? En tout cas, même s'il a essuyé des critiques sur sa façon de mener le ministère des Médias, l'ignorance de certains détails de la part des parlementaires était tout aussi frappante.

D'abord, presque personne ne s'est interrogé sur le problème que posait le débat même. Est-ce qu'il sied au pouvoir exécutif et législatif de discuter de la « qualité de la presse » ? Surtout à une époque où les fausses nouvelles sont (re)devenues - de par leur propulsion numérique - un instrument de propagande. Une époque où la propagation massive de ces petits et grands mensonges est orchestrée à la demande du monde politique par le biais de firmes comme Cambridge Analytica - qui a aidé à faire élire un Donald Trump à la Maison Blanche -, qui emploient des méthodes affinées par les militaires américains, spécialistes des « psy-ops », comme l'a révélé le « Guardian » la semaine dernière.

Heureusement, le grand-duché de Luxembourg est ce qu'il est et on peut aisément réduire tout débat complexe à la question essentielle de l'argent,

le vrai nerf de la guerre. Ainsi, après avoir passé quelques minutes d'histoire qui allait des bons vieux « Radio Days » à la digitalisation des flux d'information, Xavier Bettel en est venu au financement de la presse au Luxembourg et aux quelque 38 millions d'euros que le gouvernement veut investir à partir de 2021, même s'il y a un risque que sa coalition ne soit plus aux manettes à ce moment-là. Dans la foulée, il a aussi annoncé d'autres mesures financières comme la réduction du taux de TVA à trois pour cent pour la presse en ligne. Il devra juste encore l'expliquer à la Commission européenne, mais ça, c'est autre chose. De plus, il semble que les campagnes et la grogne menées par certains petits médias aient attiré son attention. Ainsi, Bettel a déclaré que dans les semaines à venir il allait présenter une initiative pour soutenir les « acteurs locaux » comme Nordlicht TV ou encore Radio Ara (alors qu'Ara est en fait une station nationale) pour qu'ils puissent remplir leur mission socioculturelle.

## Éduquer le peuple contre les « fake news ».

Une initiative contre les « fake news » avec le monde de l'éducation, les syndicats et la société civile devrait suivre. Mais en ce qui la concerne, le vague domine toujours. Le seul élément qui a émergé du débat est que cette initiative ne devrait pas se limiter à l'éducation, car « il faut que le public reconnaisse les médias professionnels et sache identifier les 'fake news' », selon le ministre.



PHOTO : SIP



Xavier Bettel signant le contrat de concession avec RTL, faisant du Luxembourg le seul pays européen où même le secteur audiovisuel public est un PPP (partenariat public-privé).

Même s'il a été rejoint par l'ensemble des parlementaires dans sa volonté de se battre contre les fausses nouvelles, la question de savoir comment faire reste sans réponse. Car l'ire des « citoyens inquiets » est souvent dirigée justement contre la presse subventionnée par l'État. Pas sûr donc qu'une campagne qui mise justement sur ces médias ait un grand impact sur celles et ceux qui ont décidé de croire aux faits alternatifs.

### La concession RTL est loin de faire l'unanimité.

Une fois le micro ouvert aux parlementaires, on a pu constater le vague qui entoure toujours le thème des médias. Diane Adehm a joué la carte typique du CSV : d'accord sur le fond, mais pas sur la façon de procéder. Ainsi, elle a approuvé l'idée de subventionner à l'avenir la presse en ligne, mais elle a critiqué le fait que cette aide sera organisée à travers une directive ministérielle - pour Adehm, elle aurait dû s'inscrire dans une refonte plus générale de la loi sur la promotion de la presse qui date de 1998. Une critique dans laquelle elle sera rejointe par Claude Adam (Déi Greng), qui a pointé aussi l'absurdité d'une aide qui sépare les médias imprimés et ceux en ligne : « Cette subvention n'est pas durable. Ce qu'il faut, c'est une promotion cross-média qui aide aussi les médias plus traditionnels à continuer leur transition vers le numérique et à mieux élargir leur offre. » Adam a aussi regretté l'interdépendance entre le monde médiatique et la sphère politique

au grand-duché - un fait définitivement incontestable et qui n'augmente pas leur crédibilité aux yeux des média-sceptiques.

Le prix de l'intervention la plus surréaliste revient pourtant au libéral Eugène Berger. Après avoir répété le même historique que son premier ministre, il s'est un peu perdu dans ses notes. Comment expliquer autrement qu'il associe « fake news », médias et commentaires haineux sur les réseaux sociaux ? L'apparition des fausses nouvelles n'est pas due aux médias : au contraire, ce sont eux qui les combattent au quotidien. Puis, avec une délicatesse rarement vue, il a eu le culot de décrire l'affaire Lunghi-RTL - qui est aussi un peu à l'origine du débat - comme un « petit faux pas ». Ça suinte le respect pour l'Alia et le Conseil de presse, qui ont tous deux condamné le reportage de RTL, dans cette affaire qui a coûté plus d'un poste et qui n'est pas encore terminée. Mais Berger a insisté dans son ignorance en se félicitant de l'existence de l'aide à la presse au Luxembourg, tout en remarquant que celle-ci « n'était pas une chose habituelle dans l'Union européenne » - alors qu'une étude datant de 2009 et faite par le Bundestag allemand sur le sujet démontre le contraire.

Heureusement qu'Yves Cruchten du LSAP était visiblement mieux préparé. Et il en avait gros sur la patate : ainsi, il a pris pour cible le contrat de concession que l'État a conclu avec RTL, et cela après l'affaire Lunghi - et surtout avant le débat de consultation en cours. « C'est un quart de l'aide à la presse qui ira à un acteur privé,

qui mettra toujours en avant ses intérêts commerciaux. Nous regrettons profondément que cette décision ait été prise en amont du débat et proposons de nous donner le temps nécessaire jusqu'en 2023 (quand la concession actuelle prendra fin, ndlr) pour discuter de la possibilité d'installer au Luxembourg un vrai service audiovisuel public. » Une position sur laquelle il a été rejoint par Claude Adam, qui a rappelé que « la position monopoliste de RTL n'est ni une nécessité ni une fatalité. D'autres petits pays, comme l'Islande ou Malte, prouvent le contraire. Ils démontrent que même avec de petits budgets on peut offrir un service audiovisuel de qualité. »

### Les conditions de travail des journalistes (presque) absentes du débat.

Un autre problème du contrat de concession avec RTL a été relevé par Cruchten : la quasi-impossibilité de séparer les éléments répondant au cahier des charges et ceux qui obéissent à une logique commerciale. Et de pointer que l'étude Plurimedia de 2015 donne une très mauvaise note au Luxembourg aussi en ce qui concerne le droit de la concurrence.

Quant à l'ADR, on relèvera simplement les plaintes de Roy Reding concernant le prétendu mauvais traitement médiatique de sa formation politique - une thèse dans la veine conspirationniste que son parti aime attirer. Reding, en disant que la presse luxembourgeoise n'est pas pluraliste, fait le jeu des « fake news ». Si

on avait encore des doutes quant à l'agenda populiste de l'ADR, on peut aisément les évacuer dès maintenant.

Autre son de cloche de la part de Déi Lénk, pour lesquels David Wagner (pour la transparence : oui, il a travaillé pour le woxx) est monté au créneau. Il a bien été le seul à mettre le doigt sur les conditions de travail souvent difficiles des journalistes, qui doivent toujours produire plus de contenus en moins de temps - ce qui met justement en danger la qualité de l'information. Et puis il a réitéré les revendications du Conseil de presse en ce qui concerne la loi - toujours pas en vigueur - sur l'accès à l'information (le Luxembourg est bon dernier en Europe et son projet de loi est jugé très restrictif) et sur la circulaire Bettel, qui place le flux des informations exclusivement entre les mains des communicants. Bref, le gouvernement a beau être contre les « fake news », il préfère quand même les médias qui publient des « good news » - un jeu potentiellement dangereux.

Dans la défense de son projet de loi, Xavier Bettel a laissé entrevoir les réelles motivations des restrictions qui y figurent et qui touchent essentiellement le secteur financier : « Il nous faut respecter le droit à la vie privée et surtout le secret fiscal. » Quand une démocratie interdit à ses journalistes de s'intéresser de près à son plus important secteur économique, il peut difficilement prétendre ne pas être un paradis fiscal. Mais ça, c'est une autre discussion...